

SERIE ES

ENSEIGNEMENT AVEC SPECIALITE

Durée : 5 heures

L'usage des calculatrices n'est pas autorisé

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire
--

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME : ECONOMIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SUJET :

La croissance économique est-elle incompatible avec le développement durable ?

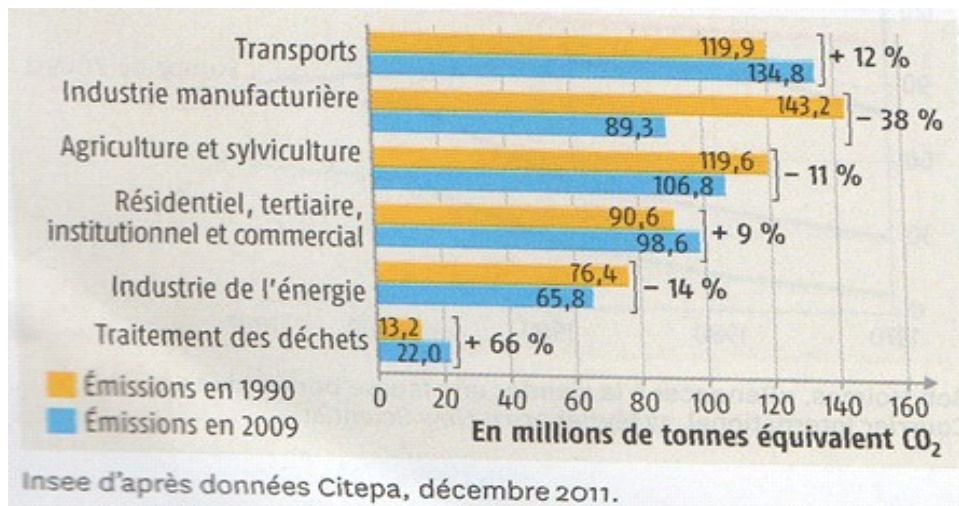
Document 1 :

L'analyse économique considère la pollution comme un effet externe négatif lié à l'utilisation gratuite d'un bien d'environnement. Cette gratuité va conduire à son gaspillage, sa dégradation ou pire, son épuisement. En effet, pour que l'allocation efficace des ressources rares puisse se réaliser dans une économie de marché, il faut que les agents économiques supportent les conséquences de leurs actes, qu'ils en paient le prix [...].

Si la dégradation de l'environnement est considérée comme une défaillance du marché, l'État peut soit se substituer à celui-ci, soit le corriger. L'État assure la réalisation d'actions de protection et de restauration de l'environnement qui donnent lieu à des dépenses publiques (gestion des déchets, épuration des eaux). Mais il agit aussi comme un régulateur du marché, obligeant ou incitant les agents économiques à modifier leurs comportements dans un sens favorable à l'environnement. La typologie (d'actions) la plus simple oppose les instruments réglementaires aux instruments économiques. Les premiers imposent des contraintes, les normes par exemple ; les seconds agissent sur le système de prix afin de fournir aux agents les incitations monétaires destinées à modifier leurs comportements. Ce sont les taxes, les subventions et les marchés de permis d'émission.

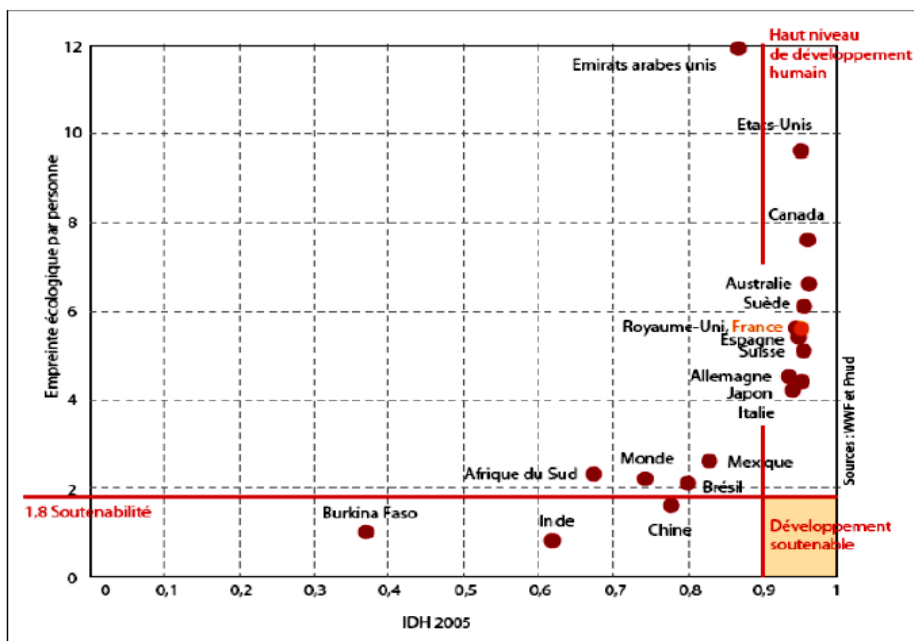
Source : Annie Vallée, « Développement et environnement : les solutions économiques aux problèmes environnementaux », Cahiers français, n° 337, mars-avril 2007.

Document 2 :



Document 3 :

Empreinte écologique et IDH en 2005



Source : Alternatives économiques, *L'état du développement durable en France*, Pratique n°34, juin 2008.

Document 4 :

Pauvreté peut signifier dégradation accrue de l'environnement. D'une part, pour couvrir leurs besoins vitaux, les populations pauvres sont contraintes à une destruction irréversible de leurs ressources ; la déforestation et l'érosion qui en découle en sont un exemple. D'autre part, quand la survie est en jeu, les préoccupations quant à la préservation de l'écosystème local à long terme sont reléguées au second plan.

La nature constituant la base productive des populations pauvres, elles sont donc les premières concernées et affectées par une dégradation de l'environnement. Face à des catastrophes naturelles qui affectent leurs principales sources de revenus, les populations pauvres ne disposent pas d'un soutien conséquent des pouvoirs publics et de possibilités d'indemnisation. De même les conséquences les plus dommageables du réchauffement climatique porteront davantage sur les pays pauvres que sur les zones tempérées des pays riches. De surcroît, la maîtrise technologique, qui permet en général d'utiliser plus efficacement les ressources disponibles, leur fait défaut et entraîne souvent une consommation destructrice pour leur milieu. Le développement durable reconnaît le principe d'une double solidarité : entre les pays du nord et ceux du sud d'abord, et intergénérationnelle ensuite.

Source : Benoît Ferrandon, « Développement durable : la prise en compte de l'environnement ? », Cahiers français, n° 317, novembre-décembre 2003.

Epreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1- Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 - Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1- Quel est l'intérêt et les limites du PIB ? (3 points)

2- Définissez la notion d'UEM. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Après avoir présenté le document, vous analyserez à l'aide de celui-ci le choix de localisation des FMN.

Flux entrants d'Investissements directs à l'étranger (IDE) ⁽¹⁾
(en millions de dollars courants et en %)

	FLUX ENTRANTS			
	2000		2011	
	en millions de dollars	Part en %	en millions de dollars	Part en %
Chine	40 714,8	2,9	123 985,0	8,1
France	43 252,3	3,1	40 945,0	2,7
Allemagne	198 276,5	14,2	40 402,1	2,7
Etats-Unis	313 997,2	22,4	226 937,0	14,9
Monde	1 400 540,6	100,0	1 524 422,2	100,0
<i>dont</i>				
<i>Economies en développement</i>	255 506,0	18,2	684 399,3	44,9
<i>Economies développées</i>	1 137 996,2	81,3	747 860,0	49,1
<i>Pays les moins avancés</i>	4 133,3	0,3	15 010,9	1,0

⁽¹⁾ Investissements directs à l'étranger (IDE) : création d'une unité de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10 % du capital d'une entreprise.

Source : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), 2012.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités sont multiples et cumulatives.

Document 1 :

Les différents types d'inégalités interagissent très largement entre elles et constituent au total un processus cumulatif au terme duquel la richesse s'accumule à l'un des pôles de l'échelle sociale, et la pauvreté, elle aussi multidimensionnelle, à l'autre. Les interactions entre les différentes formes d'inégalités sont complexes. Mais on conçoit facilement que les inégalités de revenus disponibles engendrent quasi mécaniquement des inégalités de patrimoine ou dans les différents domaines concernés par les pratiques de consommation. Par ailleurs, plus les patrimoines sont importants, plus la part qu'occupent les patrimoine de rapport est élevée. Ces inégalités de patrimoine contribuent ainsi réciproquement aux inégalités de revenus. De manière analogue, tendanciellement, les inégalités de situation des parents dans la division sociale du travail engendrent chez leurs enfants des dispositions et des capacités diverses face à la formation scolaire qui se traduiront par des résultats scolaires inégaux, débouchant sur des qualifications professionnelles inégales et des insertions inégales dans la division du travail.

Louis Maurin et Patrick Savidan, L'Etat des inégalités en France 2007, Belin, 2006.

Document 2 :

Indicateurs d'inégalités	1997	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Rapport entre le taux de chômage des ouvriers non qualifiés et des cadres	-	-	-	3,8	3,8	4,3	4,9	5,1	5,5
Rapport entre le niveau de vie moyen du dernier décile et celui du premier décile	-	-	6,07	6,1	6,53	6,64	6,6	6,67	-
Rapport entre le patrimoine moyen du dernier décile et celui du premier décile	1 631,6	-	2 134,5	-	-	-	-	-	-
Note moyenne en mathématiques aux évaluations d'entrée en 6 ^e (Rapport enfants de cadres/enfants d'ouvriers)	-	-	-	1,32	1,28	1,25	1,26	1,27	-
Coefficient budgétaire culture et loisirs (Rapport cadres/ouvriers)	-	1,27	-	-	-	1,42	-	-	-
Coefficient budgétaire logement (Rapport cadres/ouvriers)	-	0,88	-	-	-	0,66	-	-	-
Part du surpeuplement des logements (Rapport entre le premier décile de niveau de vie et le dernier décile de niveau de vie)	-	9,5	-	-	-	11,8	-	-	-

Source : Insee, « France, portrait social », édition 2010.

Enseignement de spécialité

Vous ne devez traiter qu'un des deux sujets proposés correspondant à votre spécialité.

Composer l'épreuve de spécialité sur une feuille séparée de celle du « tronc commun ».

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :
en construisant une argumentation ;
en exploitant le ou les documents du dossier ;
en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quels sont les effets des modes de scrutin sur la compétition politique en démocratie ?

DOCUMENT 1

Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément. Les scrutins proportionnels conduisent souvent à un dysfonctionnement du système politique ; ils favorisent le multipartisme⁽¹⁾ et donnent un rôle important aux petits partis charnières, souvent partenaires indispensables des majorités (cas de la IV^{ème} République en France ou de l'Italie). Le scrutin majoritaire à un tour favorise, lui, les alternances, mais entre seulement deux partis (au Royaume-Uni par exemple). Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la V^{ème} République, a la souplesse de l'alternance et incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour.

Les scrutins proportionnels rendent difficile l'émergence d'une majorité stable et cohérente, faisant primer une logique de coopération des partis (les partis se partagent le pouvoir comme les sièges). À l'inverse, les scrutins majoritaires conduisent le plus souvent à l'apparition de majorités stables, fondées sur un affrontement avec l'opposition (la coalition qui l'emporte gouverne seule) et au prix d'une injustice dans la représentation.

Source : « Les différents modes de scrutin et leurs effets », <http://www.vie-publique.fr>, 2010.

(1) Système politique à plusieurs partis.

DOCUMENT 2

Élections législatives de 2012 en France

	% exprimés (1er tour)	Nombre de sièges à l'issue du 2e tour	% sièges à l'issue du 2e tour
Extrême gauche	0,98	0	0
Front de gauche	6,91	10	1,73
Socialiste	29,35	280	48,53
Radical de Gauche	1,65	12	2,08
Divers gauche	3,40	22	3,81
Europe Écologie - Les Verts	5,46	17	2,95
Régionaliste	0,56	2	0,35
Écologiste	0,96	0	0
Autres	0,52	0	0
Le Centre pour la France	1,77	2	0,35
Alliance centriste	0,60	2	0,35
Parti radical	1,24	6	1,04
Nouveau Centre	2,20	12	2,08
Union pour un Mouvement Populaire	27,12	194	33,62
Divers droite	3,51	15	2,60
Front National	13,60	2	0,35
Extrême droite	0,19	1	0,17
Total ⁽¹⁾	100	577	100

Source : d'après les statistiques du Ministère de l'intérieur, <http://www.france-politique.fr>, 2012.

(1) Données arrondies pour les deuxième et quatrième colonnes.

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :
en construisant une argumentation ;
en exploitant le ou les documents du dossier ;
en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

SUJET : Comment la société civile organisée participe-t-elle à la vie démocratique ?

Document

Un militant altermondialiste affirme : « À l'issue de la bataille de Seattle¹, il était clair que la société civile était devenue une troisième force mondiale. Elle prenait sa place à côté des gouvernements et des instances du marché, dans le cénacle des institutions clés qui déterminent aujourd'hui l'orientation et la nature de la mondialisation. » [Laurence Parisot], présidente du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) prétend : « Parce que l'entreprise est un des principaux piliers de la société civile, pour ne pas dire le principal, elle doit s'adresser à toutes ses composantes. Nous jetterons des ponts vers des publics historiquement éloignés de nous, magistrats, médecins, artistes, ou qui se sont démarqués de nous plus récemment, les cadres par exemple. Le rapprochement avec le monde de l'éducation, avec tous les mondes de l'éducation, sera une priorité. Et [...] le MEDEF ne refusera pas le débat avec les ONG ou les associations qui sont déjà le monde de demain. » Une spécialiste des sciences sociales constate : « Beaucoup de sociétés sont aujourd'hui confrontées, à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud, à une question politique identique : comment ménager la tension entre la sphère privée et la sphère publique, entre l'individu et le social, entre l'éthique publique et les intérêts privés ? En dépit de leurs différences, ces sociétés partagent une perspective commune : la société civile est considérée comme un médiateur potentiel entre ces forces opposées qui représentent une menace pour la stabilité et la cohésion sociale. »

Ces trois citations illustrent des conceptions fort différentes, parfois opposées, dont la notion de société civile fait aujourd'hui l'objet. Depuis la fin de la guerre froide, la notion de société civile s'est imposée tant dans le langage profane que dans les discours savants, dans les récits médiatiques ou encore dans la « littérature grise » des institutions internationales. [...] La notion de société civile peut être employée aujourd'hui pour signifier un lieu de contestations ou d'oppositions, ou encore d'innovations sociales. Elle peut représenter l'ouverture d'un système politique démocratique confronté à une crise de représentativité. Elle peut se référer à des acteurs politiques, à des agents économiques, à la société au sens large, à une classe de courtiers du développement, à des organisations patronales ou syndicales, à des réseaux associatifs pourvoyeurs de capitaux sociaux, etc.

Gautier Pirotte, *La Notion de société civile*, La Découverte, coll. « Repères », 2007.

► **Note : 1.** En 1999, à l'occasion de la troisième réunion de l'OMC, les organisations altermondialistes manifestent pour la première fois leur opposition aux modalités libérales d'ouverture des économies.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document

SUJET A

THEME DU PROGRAMME :

Économie et démographie

SUJET: Comment les variables démographiques influent-t-elles sur la croissance économique ?

Document :

Du point de vue démographique, la France et l'Allemagne sont dans des situations radicalement différentes. Alors que la France a pu conserver un taux de fécondité satisfaisant, pratiquement suffisant pour garantir la stabilité à long terme de la population, la dénatalité allemande va entraîner une baisse rapide et importante de la population et un vieillissement nettement plus prononcé qu'en France. D'après les projections démographiques retenues par la Commission européenne, l'Allemagne devrait perdre plus de 15 millions d'habitants d'ici 2060 et la France en gagner un peu moins de 9. Vers 2045 les deux pays devraient avoir des populations identiques et en 2060 la France compterait environ 7 millions d'habitants de plus que l'Allemagne (73 millions contre 66). (...) Dans les deux pays les migrations contribuent à la croissance de la population mais de manière modérée. Les migrations nettes ont été faibles en Allemagne au cours de la période la plus récente avec un taux de 1,87 ‰ entre 2000 et 2005 et 1,34‰ entre 2005 et 2010 contre respectivement 2,55 ‰ et 1,62‰ en France. La Commission européenne retient pour l'avenir des taux de migration nets proches pour la France et l'Allemagne, contribuant à l'horizon de 2060 à augmenter la population de l'ordre de 6 % dans chaque pays. L'ONU envisage une hypothèse similaire, la contribution des migrations étant de plus en plus faible dans l'ensemble des pays du fait du ralentissement général des migrations internationales dues à la hausse des revenus dans les pays d'origine. Dans ce contexte, l'Allemagne ne semble pas disposer d'un réservoir important de main-d'œuvre externe alors qu'elle a peu de liens historiques avec les principales zones d'émigration. (...) La conséquence de cette divergence démographique entre les deux pays est lourde en termes de croissance potentielle à moyen long terme. Toujours selon les projections de la Commission européenne (qui repose sur l'hypothèse de la convergence de la productivité du travail en Europe autour d'un rythme de croissance annuelle de 1,5 %), la croissance potentielle française sera à long terme le double de la croissance potentielle allemande : +1,7 % par an d'ici 2060 contre +0,8. La différence resterait relativement faible jusqu'en 2015 (1,4 en France et 1,1 en Allemagne) mais elle se creusera ensuite rapidement : 1,9 en France en 2020, contre 1 en Allemagne. Il en résultera que, comme pour la population, la hiérarchie des PIB français et allemand devrait s'inverser aux alentours de 2040.

Gérard Cornilleau, France-Allemagne : le grand écart démographique, <http://www.ofce.sciences-po.fr/blog/?p=2567>, 28 septembre 2012

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents

SUJET B

THEME DU PROGRAMME :

Economie et démographie

SUJET : Pourquoi les entreprises veulent-elles exercer un pouvoir de marché ?

Document 1 :

Le modèle de concurrence pure et parfaite a été présenté par L. Walras et reformulé dans les années 1950 par K. Arrow et G. Debreu. (...) Ce modèle étudie le fonctionnement d'une économie dans les conditions hypothétiques de la concurrence parfaite. (...) Un marché en situation de concurrence pure et parfaite remplit cinq conditions :

- Le marché doit être atomistique : il doit exister une multitude d'acheteurs et de demandeurs, de taille comparable, de telle façon qu'aucun d'entre eux ne puisse influencer la détermination du prix du bien.
- Le marché doit être fluide : Il faut qu'il y ait une libre entrée et une libre sortie du marché. Tout agent doit pouvoir, à tout moment et sans contrainte, formuler une offre et une demande.
- Sur le marché, les produits doivent être homogènes : les produits disponibles sur le marché doivent être parfaitement standardisés.

Ces trois premières conditions définissent la concurrence pure ; deux autres sont nécessaires pour qu'elle soit parfaite.

- Les marchés doivent être transparents : les offreurs et les demandeurs disposent d'une information parfaite et gratuite sur les conditions du marché et notamment sur les prix des biens.
- Les facteurs de production doivent être parfaitement mobiles : ils doivent pouvoir, à tout moment, se déplacer du marché d'un bien à celui d'un autre.

Alain Beitone et Alii, Economie, Aide Mémoire, Sirey, 2012

Document 2 : Degré de concurrence dans différents secteurs (chiffres pour les Etats-Unis en 2002)

	Parts de marché des 4 plus grandes entreprises (en %)
Constructeurs automobiles	81.2
Editeurs	41.8
Magasins d'alimentation	30.9
Commerce électronique et vente par correspondance	19.0
Transport aérien	18.7
Magasins d'ameublement	8.1
Transports routiers	7.6
Fleuristes	1.7

Source J ; Stiglitz, C Walsh, principes d'économie moderne, 2007